

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 11-2026  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 21-2024 AFIN  
D'AJOUTER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ANTENNES**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal peut modifier le Règlement de zonage n°21-2024 conformément aux modalités prévues à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ;

**ATTENDU QUE** ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ;

**ATTENDU QUE** l'assemblée publique de consultation sera tenue à la date indiquée à l'avis publié par la directrice générale et greffière-trésorière, le tout selon les délais impartis et prévus par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) ;

**ATTENDU QU'** un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 8 juin 2026 ;

**ATTENDU QU'** un projet de règlement a également été déposé à la séance ordinaire du 8 juin 2026 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Binette et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le premier projet de règlement numéro 11-2026, tel que déposé.

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2**

L'article 126 « Normes applicables selon le type de constructions accessoires » du Règlement de zonage n°21-2024 est modifié par l'ajout, au tableau 27, des lignes 2.1, 2.1 a) et 2.1 b) qui se lisent comme suit :

2.1 Antenne pour services de sécurité publique et travaux publics	Oui	Oui	Oui
a) Hauteur maximale	30 m		
b) Disposition particulière :	Uniquement autorisée pour les codes d'usages P2-03 « Garage municipal, service des travaux publics et de voirie » et P2-05 « Service de sécurité publique et service de sécurité incendie ».		

### ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

---

Josiane Alarie  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

---

Gaëtan Castilloux,  
Maire

Avis de motion : 8 juin 2026  
Dépôt du projet de règlement : 8 juin 2026  
Adoption du premier projet de règlement : 8 juin 2026  
Transmission à la MRC : 9 juin 2026  
Avis pour l'assemblée publique : 9 juin 2026  
Consultation publique : 22 juin 2026  
Adoption du second projet de règlement :  
Transmission à la MRC :  
Adoption du règlement :  
Résolution du conseil de la MRC :  
Entrée en vigueur :

PROJET